

G20 AGRICOLE :
**Des paroles aux actes pour agir
durablement contre la faim**

**Propositions et recommandations du CCFD-Terre Solidaire
à l'occasion du G20 Agricole
organisé à Paris les 22 & 23 juin dans le cadre de la
Présidence Française du G8 & du G20**



LE CCFD-Terre Solidaire

Première ONG française de développement, avec 40 millions d'euros de budget et plus de 400 initiatives soutenues chaque année dans 70 pays du sud et de l'est, le CCFD-Terre Solidaire (Comité catholique contre la faim et pour le développement) a acquis depuis 50 ans un savoir faire et de nombreuses références dans le dialogue avec les sociétés civiles de ces pays. Grâce à une équipe de 180 salariés, et un réseau de 15 000 bénévoles militants, cette expertise est utilisée aujourd'hui dans des activités de communication, de plaidoyer et d'éducation au développement en direction du public français et des décideurs européens et internationaux.

Contacts

Direction du plaidoyer

Catherine Gaudard, Directrice du Plaidoyer : c.gaudard@ccfd.asso.fr

Carol Birène, assistante de la Direction : c.birene@ccfd.asso.fr – Tel : 01 44 82 81 56

Jeanne-Maureen Jorand, Chargée de plaidoyer souveraineté alimentaire : jm.jorand@ccfd.asso.fr
– Tel : 01 44 82 81 60

CCFD-Terre Solidaire. 4, rue Jean Lantier, 75001 - Paris.

Tel : 01 44 82 80 00.

www.ccf-d-terresolidaire.org

G20 AGRICOLE : Des paroles aux actes !

Synthèse : nos recommandations et propositions

La secousse provoquée par les émeutes de la faim de 2008, éclairant de manière tragique les dysfonctionnements du marché alimentaire mondial, aurait pu être salutaire... mais elle a fait long feu : la communauté internationale n'a pris aucune mesure structurelle de relance de l'agriculture ou de régulation des marchés.

En mettant en haut de son agenda la lutte contre la volatilité des prix, la présidence française du G20 a souhaité s'engager sur le terrain de la régulation des marchés agricoles. Elle a également placé au cœur de cet agenda le réinvestissement dans l'agriculture. Enfin, la question de la transparence des informations sur les marchés agricoles mondiaux, condition pour une coordination des politiques, fait l'objet de beaucoup d'attentions.

Cependant, la situation actuelle exige d'aller au-delà des effets d'annonce, et de progresser vers des mesures capables de prémunir le monde d'une nouvelle crise alimentaire.

Les raisons sont connues : d'un côté un marché agricole mondial livré aux humeurs des spéculateurs, des stocks de régulation ou d'urgence quasi disparus, de l'autre, une dépendance excessive des pays à l'égard de ce même marché mondial. Cette dépendance, croissante pour tous les pays, devient dramatique lorsqu'il s'agit de pays en développement qui y achètent de quoi nourrir leur population, en particulier urbaine : leur facture alimentaire a parfois quintuplé en quelques mois ! C'est le constat que dresse le partenaire du CCFD-Terre Solidaire, Synergie Paysanne : **« Manger à sa faim aujourd'hui coûte de plus en plus cher au Bénin. La facture des importations s'alourdit et le boom des cultures énergétiques vient concurrencer les cultures alimentaires. Le pouvoir d'achat de la majorité de la population est très faible et l'augmentation des prix des aliments due à la diminution des stocks favorise l'importation et la distribution d'aliments de très mauvaise qualité. »**

Une dépendance accrue au fil des années, du fait d'un sous-investissement chronique dans leur appareil de production agricole, et de règles commerciales qui ont ruiné les filières locales par la « libre-concurrence » avec des produits étrangers plus compétitifs. Des pays qui, même lorsqu'ils souhaitent à nouveau investir dans le développement de leur agriculture, ont bien du mal à la fois à trouver les ressources financières pour le faire, d'autre part, à protéger cette agriculture contre la concurrence étrangère.

Certes les prix des matières premières sont revenus un temps à des eaux plus calmes, mais la raison en a simplement été la succession d'excellentes récoltes favorisées par de bonnes conditions climatiques. 2010 a connu des épisodes plus difficiles. **L'insécurité pesant sur les récoltes va croître à mesure que les effets du changement climatique se feront sentir, ouvrant à une spéculation et une concurrence exacerbées sur les marchés mondiaux.**

« Nous vivons aujourd'hui le début d'une crise alimentaire similaire à celle de 2008 »¹ prévenait Olivier De Schutter, rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à l'alimentation, il y a quelques mois.

Les états membres du G20 ne faisant pas la pluie et le beau temps, il est décisif qu'ils s'engagent aujourd'hui pour des mesures efficaces et de leur ressort !

¹ Conférence de presse du 11 janvier 2011

Nos recommandations

- 1. Avec un nouveau pic des prix des matières premières depuis le début de l'année 2011², **les états membres du G20 doivent mettre en œuvre des mécanismes concrets, en particulier le soutien à la constitution de stocks, permettant d'agir durablement sur la volatilité des prix**, aussi bien pour soutenir les agricultures familiales que pour veiller à l'accès de tous à l'alimentation, tant au Nord qu'au Sud.
- 2. Une telle régulation des prix des matières premières doit aller de pair avec **d'autres mesures de régulation : une exigence de responsabilité et de transparence des profits générés par les investissements des multinationales dans chaque pays**. Cela permettrait aux pays du Sud de mobiliser des recettes fiscales afin d'être à même d'investir dans leur développement agricole.
- 3. Enfin, **le droit à la protection des marchés à des fins de développement et de sécurité alimentaire devrait être une règle d'or du commerce agricole mondial**, avant tout objectif de recherche de profits et de conquête de nouveaux marchés. Comme le rappelait Henry Saragih, Secrétaire général de La Via Campesina, « *Les produits agricoles ne sont (...) pas des produits comme les autres. C'est pourquoi nous pensons que l'Organisation mondiale du commerce ne doit pas s'immiscer dans les affaires agricoles. Il appartient à chaque communauté, à chaque gouvernement de protéger son agriculture si nous voulons que les populations puissent se nourrir avec ce qu'elles produisent* »³. Le même principe doit s'appliquer aux accords de libre-échange.

Les états membres du G20 auront-ils la volonté de venir à bout de la faim, ce qui est techniquement à portée de main ? Il faut souhaiter que la menace d'une nouvelle crise alimentaire majeure les incite à prendre le chemin d'orientations structurelles de long terme, stimule l'avancée des travaux, et contribue à convaincre les pays ou organisations les plus rétifs à toute intervention ou régulation. C'est à l'aune de ces avancées concrètes que les prétentions des pays du G20 à constituer un lieu efficace de gouvernance économique vont être testées.

² <http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=16584&Cr=alimentation&Cr1>

³ http://ccfd-terresolidaire.org/ewb_pages/m/motcle_2523.php

Comment les états du G20 peuvent ils concrétiser leurs engagements ?

Les propositions du CCFD-Terre Solidaire

1. Rappel des engagements pris par les états membres du G20

La thématique agricole n'est apparue que très récemment comme un axe d'engagement majeur de ces rencontres des états les plus riches, faisant écho à une situation agricole et alimentaire critique. Les « émeutes de la faim » de 2007/2008, ainsi que le passage du cap d'un milliard de personnes souffrant de la faim en 2009 ont mis en lumière l'importance de s'attaquer rapidement et durablement aux fluctuations des prix des denrées agricoles.

Des promesses d'aide pour le développement agricole

Au sommet de l'Aquila en 2009, une aide de plus de 22 milliards de dollars américains pour l'agriculture et la sécurité alimentaire d'ici 2012 avait été annoncée. Les gouvernements du G8 se sont ensuite engagés à Gleneagles en 2005 puis à Muskoka en 2010 à soutenir les efforts pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement, et notamment le premier d'entre eux qui vise à réduire de moitié le pourcentage de personnes souffrant de la faim d'ici 2015. La réunion du G8 à Deauville en mai dernier a permis de dresser un premier bilan de cette aide. Les chiffres de décaissement réel de ces fonds (22%)⁴ ont illustré le manque de volonté des Etats d'honorer leurs promesses de lutte pour la sécurité alimentaire⁵.

S'attaquer aux causes de la volatilité des prix

Au delà de l'aide, il est apparu incontournable de s'attaquer aux causes structurelles de la volatilité des prix, pesant fortement sur la sécurité alimentaire. Afin d'intégrer dans ces discussions les pays émergents tels que le Brésil et l'Inde, grands producteurs agricoles et donc acteurs majeurs sur les marchés mondiaux, il a été décidé de traiter de ce sujet dans le cadre du G20.

Le G20 s'est pour la première fois penché sur la question de la fluctuation excessive des prix des matières premières lors du Sommet de Pittsburgh en septembre 2009, mais peu de mesures concrètes avaient alors été prises. La France a décidé de faire de la lutte contre la volatilité des prix des matières premières un des engagements majeurs de sa présidence et a réaffirmé sa volonté de prendre des mesures concrètes et effectives notamment afin de « proposer des solutions pour renforcer la sécurité alimentaire et développer l'offre agricole »⁶.

L'investissement responsable, la mobilisation des ressources propres des pays du Sud, et la lutte contre l'évasion fiscale des multinationales

Au-delà du G20 agricole, l'agriculture sera présente en filigrane dans plusieurs temps forts du G20 : la lutte contre la volatilité des prix des matières premières et le soutien à la sécurité alimentaire ne relèvent pas seulement du G20 agricole, mais également d'autres espaces, qu'il s'agisse du G20 finances, d'un possible G20 développement, ou du Sommet des chefs d'Etat à Cannes.

⁴ Rapport de Deauville sur la redevabilité. Engagements du G8 pour la santé et la sécurité alimentaire : bilans et résultats, Ministère des Affaires étrangères et européennes, Mai 2011

⁵ Pour une analyse plus complète de l'exercice de redevabilité de la présidence française du G8, se reporter au rapport du CCFD-Terre Solidaire : *Ne vous trompez pas de partenariat avec l'Afrique ! Pour des investissements responsables, la souveraineté alimentaire et une approche concertée des questions de sécurité*, Document de Recommandation du CCFD-Terre Solidaire

⁶ Site de la présidence française du G8 et du G20

Les Etats membres réunis à Séoul en novembre 2010 ont ainsi adopté un plan d'action pluriannuel sur le développement, qui vise notamment à soutenir les investissements dans l'agriculture et la sécurité alimentaire. Ce plan encourage une « *croissance économique soutenable* » qui privilégie une coopération accrue « *du secteur privé* » au travers notamment d' « *investissements responsables* » dans l'agriculture.

La présidence française a prévu de veiller également à la mise en œuvre effective des règles décidées par le G20 pour renforcer durablement le contrôle du secteur financier lors de la réunion des ministres des finances en septembre. Elle souhaite ainsi « *renforcer la régulation financière dans les domaines où elle reste insuffisante par exemple en matière de régulation [...] et d'intégrité et de transparence des marchés financiers* ».

Les travaux du pilier 8 sur la mobilisation des ressources domestiques seront également centraux pour les questions de sécurité alimentaire puisque les recettes fiscales des Etats sont la première source publique de financement du développement. Le groupe Développement du G20 a pour mission d'œuvrer tant sur les thématiques nationales des politiques et des administrations fiscales, que sur la dimension internationale de la fiscalité, en particulier les paradis fiscaux. La task force de l'OCDE chargée de la préparation des négociations a également à son agenda la taxation du secteur extractif et le reporting pays par pays des données comptables et financières des grandes entreprises, pour contribuer ainsi à une exigence de responsabilité et de transparence des profits générés par les investissements des multinationales dans chaque pays.

Les questions agricoles et plus particulièrement la volatilité des prix des matières premières jalonneront ainsi la plupart des rencontres du G20 sous présidence française. Il faut désormais espérer que cette mobilisation sur le papier se traduise en actes.

2. Les Recommandations du CCFD-Terre Solidaire

Les ambitions de la France pour ce G20 agricole sont immenses et louables. Ainsi le ministre de l'agriculture Bruno le Maire a-t-il souligné la semaine précédant le sommet : « *L'objectif de la France est de faire en sorte que "le 21^e siècle ne soit pas celui de la faim dans le monde"* ».

Un défi de taille, qui exige de modifier en profondeur les politiques et les objectifs mis en œuvre depuis des années en matière agricole et alimentaire, pour aller vers un changement radical de prisme. Comme l'a souligné Marcel Mazoyer, au 21^{ème} siècle l'agriculture réapparaît comme la clé des équilibres du monde.

Les pays du G20, premières puissances agricoles mondiales, ont une responsabilité particulière. Non pas qu'ils aient vocation à « nourrir » le monde : la lutte contre la faim passe au contraire par le soutien au développement des capacités agricoles de tous les pays, même les plus faibles et les plus fragiles aujourd'hui, et la défense de la souveraineté alimentaire de chacun. Mais parce que les pays du G20 sont les premiers acteurs -et en ce qui concerne les pays du G8, les premiers responsables-, des politiques et pratiques qui ont largement contribué à aggraver la faim, et sont donc à même de pouvoir les infléchir.

Car c'est en invoquant ce même objectif de lutte contre la faim, que les politiques agricoles et commerciales menées ces trente dernières années ont poussé à une libéralisation accrue des marchés : programmes d'ajustement structurels, accords de libre échange, désengagement des Etats dans le secteur agricole pour promouvoir le seul investissement privé,... Ces politiques ont eu des conséquences désastreuses pour de

nombreux pays du Sud, illustrées ces dernières années par les crises alimentaires à répétition. En 2009, 1 personne sur 6 dans le monde souffrait de la faim et depuis juin 2010, ce sont 44 millions de personnes supplémentaires⁷ qui sont en situation de pauvreté extrême dans les pays à faible revenu ou intermédiaire.

Au cœur de l'agenda du G20, la volatilité extrême des prix agricoles sur les marchés mondiaux n'est qu'un des effets pervers de ces politiques mises en place depuis des années. Elle crée des ravages dans un contexte où de nombreux pays sont aujourd'hui dépendants du marché mondial pour se nourrir.

M. Nicolas Sarkozy a souligné que dans le cadre de la présidence française du G8-G20, la France préparait « *un plan d'action pour réduire la volatilité des prix agricoles, et poser les fondements d'une agriculture productive et durable, capable de nourrir en 2050 toute la population mondiale*. Il a souligné deux grandes priorités pour ce G20 agricole :

- un réinvestissement massif dans l'agriculture
- une nouvelle gouvernance mondiale, incluant la régulation des finances et des marchés (transparence de la production et des stocks).

Le G20 ne doit pas décevoir : il doit progresser réellement dans le sens du changement profond nécessaire pour relever les défis de la faim et la pauvreté.

I. Mettre en place une véritable régulation des marchés agricoles et financiers

Remettre de la vérité sur les marchés agricoles

Après un premier pic en 2008, puis une accalmie, les prix des denrées alimentaires sont repartis à la hausse ces derniers mois. Les prix des matières premières agricoles ont ainsi augmenté de 29% depuis 2010, atteignant quasiment le record enregistré en 2008. Alors que le prix du blé a doublé, le maïs a fait un bond de 70%⁸.

Dans le même temps, plusieurs institutions internationales dont la Banque Mondiale et la FAO ont souligné l'influence croissante, sur la volatilité des prix des denrées agricoles, de la spéculation sur les marchés physiques et les marchés dérivés de matières premières,. La loi Dodd Franck aux Etats-Unis a initié des mécanismes permettant d'assurer une limitation de la spéculation et un contrôle des échanges. Un tel dispositif est encore en discussion au niveau européen, ce qui permettrait d'assurer une cohérence dans les réglementations mises en place. Il est également indispensable de renforcer les autorités de surveillance des marchés et d'assurer une transparence des informations sur les opérations des acteurs.

La succession de fortes hausses et baisses du prix des denrées agricoles est devenue une constante du commerce mondial depuis quelques années. Cette volatilité des prix met à mal la situation alimentaire des pays du Sud, et place les agriculteurs et les consommateurs dans l'incertitude. Une situation qui n'est plus tenable. Au-delà des propos d'intention, les états membres du G20 doivent mettre en place les mécanismes de régulation et d'encadrement des marchés, seuls à même de stabiliser cette situation. Ils doivent coordonner leurs efforts pour stabiliser les prix et que les pays qui dépendent encore des importations de produits alimentaires puissent assurer un approvisionnement alimentaire stable pour leurs populations à des prix raisonnables.

La stabilisation des prix des matières premières agricoles requiert donc une réglementation plus stricte des marchés. Il est indispensable d'interdire la spéculation financière sur les marchés virtuels et d'encadrer les pratiques sur les marchés physiques,

⁷ Source : Banque Mondiale

⁸ Source : FAO Global Food Price Monitor

en obligeant les investisseurs à déclarer et enregistrer la totalité de transactions sur les marchés de matières premières, et en imposant des «limites de positionnement ». Les membres du G20 devraient fortement encourager ces cadres de réglementation afin notamment de limiter les activités des investisseurs non-commerciaux - tels que les hedge funds, les fonds indiciels ou les banques - et ainsi éviter les bulles spéculatives qui exacerbent la volatilité des prix et menacent le droit à l'alimentation des consommateurs pauvres et des petits agriculteurs dans les pays en développement.

Recommandations clés

- Renforcer les autorités de surveillance des marchés
- Assurer la transparence des informations sur les opérations
- Instaurer une limite de positionnement sur les denrées agricoles sensibles, et particulièrement sur les céréales.

Reconstituer des stocks

Il y a urgence à renforcer les politiques publiques de constitution de réserves alimentaires, aux niveaux local, national et régional : c'est une nécessité pour limiter la volatilité des prix et la spéculation, et ainsi créer un environnement favorable au développement de la production agricole, surtout pour les petits producteurs.

Aujourd'hui les stocks fondent : les réserves alimentaires de la planète ont connu une baisse historique au cours des 10 dernières années, atteignant en 2011 leur niveau le plus bas, et accentuant les tensions sur les marchés internationaux. Or les stocks sont des outils essentiels pour sécuriser la conservation, l'accès et la distribution adéquate de denrées. Ils sont aussi déterminants en cas d'urgence humanitaire (stocks d'urgence) et pour stabiliser les marchés (stocks de régulation). Ils permettent enfin de protéger les consommateurs pauvres contre les chocs externes sur les prix, en particulier lorsque la dépendance au marché mondial est forte. Enfin, les systèmes de stockage régulateurs à l'échelle régionale peuvent faire face à une instabilité croissante de la production liée aux changements climatiques.

Pourvu qu'ils soient gérés de manière transparente et participative, les stocks de régulation pourraient ainsi permettre de lisser les prix entre les périodes de bonnes récoltes et les périodes creuses, caractérisées par une hausse des prix. Le G20 doit donc encourager les institutions internationales et les agences de coopération à davantage soutenir ces infrastructures et s'assurer que les règles du commerce international n'en limitent pas la constitution.

La priorité est d'appuyer les pays en développement afin qu'ils constituent eux-mêmes des réserves. Le dernier rapport de la FAO sur le gaspillage agricole et alimentaire⁹ dresse un constat accablant : 30 % des récoltes dans le Sud – et jusqu'à 40 % en Afrique – sont perdues faute de moyens de stockage adéquats. De nombreux pays voient leur facture alimentaire grimper en flèche alors même qu'une partie de leur récolte doit être jetée. On estime ainsi en Afrique Subsaharienne les pertes post-récoltes à 4 milliards de dollars, soit l'équivalent des importations en céréales de la région ! De même, les petits agriculteurs sont les premières victimes de la volatilité des prix liée aux importations. Les pays du G20 doivent donc soutenir la constitution de stocks par les pays du Sud au niveau local, national et régional, veiller à cette fin à favoriser les soutiens techniques et financiers adéquats, et appuyer la transmission d'informations sur l'état de ces stocks.

⁹ *Global food losses and food waste*, FAO, mai 2011

Par ailleurs, dans un effort pour assurer la cohérence des politiques, il est impératif que les pays développés s'assurent que leurs instruments internes (politique agricole commune (PAC) en Europe, Farm Bill aux Etats-Unis), ne soient pas détournés pour favoriser, à l'aide de subventions, l'exportation des productions excédentaires. En effet, l'élargissement des stocks dans les pays développés, pour le marché mondial, conduirait à leur éventuelle "libération" sur les marchés locaux des pays du Sud, ruinant le développement de leurs agricultures.

Recommandations clés

- Etablir des stocks alimentaires d'urgence et de stocks alimentaires de régulation aux niveaux national et régional – Nécessité d'un accord international sur un niveau minimum
- transparence de l'information et collaboration des états et des organisations internationales afin d'avoir un état des stocks au plus proche de la réalité
- soutien technique et financier aux pays du Sud pour la mise en place de stocks

Repenser le commerce agricole mondial

La mondialisation est actuellement guidée par l'idée que l'ouverture des marchés est une condition indispensable au développement. Les pays pauvres sont donc soumis à une intense pression des grandes puissances commerciales et des Institutions financières internationales pour abaisser leurs barrières douanières (les taxes à l'importation), afin d'importer à bas prix ce qui est produit moins cher ailleurs, et se spécialiser dans les productions pour l'exportation là où ils ont un avantage compétitif.

Mais l'ouverture des marchés est aujourd'hui inégale, favorisant les grandes puissances commerciales au détriment des économies des pays pauvres qui n'ont pas les moyens nécessaires pour rivaliser. Les pays riches ou émergents ont plus de moyens de protéger ou subventionner leurs secteurs stratégiques domestiques, ou d'exportation, faussant la concurrence. A l'inverse, les pays pauvres ont vu s'effondrer les cours des quelques produits d'exportation dans lesquels ils sont spécialisés. Leurs agricultures familiales sont usées, leurs secteurs agricoles s'étiolent, et ils sont de plus en plus dépendants du marché mondial pour se nourrir. Le libre échange encourage la révision à la baisse de la qualité des processus de production, des droits sociaux, des normes environnementales..

Les politiques commerciales aujourd'hui menées par plusieurs membres du G20 (Union Européenne, Etats-Unis) sont extrêmement agressives ; les accords bilatéraux de libre-échange promeuvent ainsi une libéralisation bien au-delà de ce qui est fixé par les règles de l'OMC, affaiblissant les capacités des pays du Sud à développer leurs propres politiques agricoles et à protéger certains secteurs fragiles ou stratégiques. Ils mettent également en péril des unions économiques, fragilisant l'intégration régionale, facteur de développement à long-terme.

Pour toutes ces raisons, la régulation du commerce mondial doit être réformée, et autoriser les pays pauvres à protéger leur marché afin de répondre à leurs priorités essentielles.

Recommandations clés

- Inscrire et respecter le droit à la protection des marchés dans les règles commerciales aussi bien dans le cadre de l'OMC que dans le cadre des négociations et de la signature d'accords de libre échange.
- Conditionner de manière stricte la signature de tout accord de libre-échange au respect des 27 conventions internationales dans le domaine des droits de l'homme, des droits du travail et de l'environnement, sous peine de suspension de l'accord
- Réorienter les politiques commerciales pour satisfaire en priorité les besoins alimentaires, tant au Nord qu'au Sud

II. Soutenir un investissement agricole favorable au développement local

Les états membres du G20 réunis à Séoul en novembre 2010 ont adopté un plan d'action pluriannuel sur le développement qui encourage une « croissance économique soutenable » et privilégie une coopération accrue « du secteur privé » à travers « des investissements responsables » dans l'agriculture. La présidence française du G20 compte cet agenda parmi ses priorités. S'ils peuvent générer des emplois et de la croissance, les investissements directs étrangers (IDE) ont aussi des effets pervers.

Généralement, les IDE ne s'inscrivent pas dans des politiques agricoles ayant pour but de favoriser la souveraineté alimentaire. Les politiques actuelles favorisent surtout les investissements dans l'agriculture industrielle exportatrice pour répondre à une demande croissante sur les marchés mondiaux, tant en matières premières pour l'industrie agroalimentaire, que pour l'énergie.

D'autre part, qu'il s'agisse d'investissements agricoles, dans les industries extractives ou d'une autre nature, les IDE ont une influence importante sur les conditions de vie des populations, des consommateurs et des travailleurs ou agriculteurs. Trop souvent, les entreprises multinationales accaparent les ressources, génèrent des impacts négatifs majeurs sur l'environnement, détériorant les conditions de vie pour les populations locales plus qu'elles ne les améliorent.

De plus, un grand nombre d'entreprises multinationales ne payent pas les impôts là où elles devraient : elles exploitent et produisent les richesses dans certains pays, mais paient leurs impôts dans les paradis fiscaux là où l'imposition est quasi nulle : elles se prêtent à des manipulations comptables pour transférer artificiellement la richesse produite dans les pays en développement vers des filiales situées dans des territoires offrant une fiscalité faible ou nulle.

Ainsi, 125 milliards d'euros de recettes fiscales sont perdus par les pays du Sud, qui auraient pu utiliser ces ressources pour investir eux-mêmes dans leur développement agricole, sans dépendre des investissements étrangers.

Il est nécessaire que les investissements privés engagés sur le secteur agricole soient encadrés et en phase avec les orientations internationales défendues par la FAO. Ils doivent avant tout s'inscrire dans le cadre de politiques agricoles et commerciales permettant aux pays en développement d'assurer le développement de leur propre secteur et le droit à l'alimentation avec pour objectif la souveraineté alimentaire. Ils ne doivent pas ainsi concurrencer le développement agricole des pays du Sud et l'agriculture paysanne. Le démantèlement des politiques agricoles et des outils de protection des marchés tels que recommandés dans le cadre de l'OMC ne fera que contribuer à la spéculation et à la volatilité des prix sur les marchés de matières premières.

Recommandations clés

- Instaurer une norme de transparence financière qui oblige les entreprises multinationales à publier des informations financières pour chaque pays où elles opèrent (nom des filiales, nombre d'employés, bénéfices, impôts versés, coût des actifs, etc.)
- Instaurer un *reporting* obligatoire extra financier (impacts sociaux et environnementaux) et exiger pour chaque investissement ou prise de participation la réalisation d'une étude d'impact sur les droits de l'homme.
- Inscrire les investissements agricoles dans des politiques agricoles et commerciales de promotion de la souveraineté alimentaire

III. Promouvoir d'autres modèles agricoles, énergétiques et commerciaux

Investir en priorité dans l'agriculture familiale

En 2009, Nicolas Sarkozy déclarait que le peu de soutien à l'agriculture accordé par les politiques d'aide au développement avait été une erreur stratégique et qu'il fallait désormais « réorienter les crédits vers l'agriculture vivrière, vers la production locale [...] et mettre le paquet sur l'agriculture des pays en voie de développement »¹⁰. Trois ans plus tard, cette déclaration est restée lettre morte et l'agriculture familiale et vivrière n'a pas fait l'objet des incitations et des financements indispensables à son développement. Si la redevabilité et la cohérence des politiques ont un impact direct sur les actions menées dans les pays du Sud, le modèle agricole promu est également déterminant pour assurer la sécurité alimentaire.

La lutte contre la pauvreté et la lutte contre la faim doivent donc passer par le soutien à l'agriculture des pays du Sud, les ¾ des populations des pays en développement vivant de ce secteur. Or la part de l'aide publique au développement consacrée à ce domaine est en chute constante. En effet entre 1980 et 2006, on est passé de 17% à 4% de l'APD pour le secteur agricole. De plus, les engagements financiers ayant fait suite à la crise alimentaire de 2008 sont à ce jour loin d'être atteints, 22% seulement des fonds annoncés suite à l'Initiative de l'Aquila ayant réellement été décaissés aujourd'hui. Il est déterminant aujourd'hui d'inverser cette tendance afin de soutenir réellement et durablement l'agriculture, tout particulièrement par le soutien à l'agriculture familiale dans les pays du Sud, seule à même de répondre convenablement aux besoins alimentaires.

Le changement climatique pose également un nouveau défi à la production alimentaire mondiale. La priorité de soutien à l'agriculture familiale faite par les organisations de la société civile internationale permettrait de développer un modèle agricole performant pour l'apport d'alimentation au niveau local, en adéquation avec le territoire. En mettant l'accent sur des méthodes agricoles écologiques, cela permettrait également d'agir contre le changement climatique. La production agricole des petits fermiers pourrait ainsi être doublée dans les dix prochaines années en utilisant des pratiques dites d'« agroécologie »¹¹ comme démontrés par des projets pilotes menés par la FAO.

Recommandations clés

- Honorer les engagements de l'Aquila, soit 22 milliards à destination de l'agriculture dans les pays du Sud d'ici 2012
- Augmenter la part de l'aide agricole dans l'aide publique au développement
- Priorité au soutien à l'agriculture familiale et vivrière dans les programmes destinés au secteur agricole des pays du Sud financés par des Etats, organisations internationales ou investisseurs privés

Lutter efficacement contre les accaparements de terres

Les accaparements de terre, menaces directes au développement du secteur agricole des pays du Sud, sont un phénomène s'accroissant très fortement depuis la crise alimentaire 2008. 56 millions d'hectares de terres ont ainsi été négociés en 2010, soit l'équivalent de deux fois l'Italie. La société civile internationale a sonné l'alarme au début de l'année

¹⁰ N. Sarkozy, lors de la conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale le 3 juin 2008, Rome.

¹¹ *Agroécologie et droit à l'alimentation*, Rapport présenté à la 16ème session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU [A/HRC/16/49], 8 mars 2011

2011 lors du Forum Social Mondial, avec l'Appel de Dakar contre les accaparements de terres¹² qui a réuni à ce jour les signatures de près de 500 organisations.

L'achat par des entreprises transnationales, des pays tiers ou des fonds d'investissement de terres dédiées au développement de l'agriculture intensive d'exportation, comme la production d'agrocarburants, destinés principalement aux marchés du Nord, empêchent les petits paysans des pays du Sud de développer leur secteur agricole et ainsi de répondre aux besoins croissants des populations.

Face à ces acquisitions foncières à grande échelle, deux processus menés par des Institutions Internationales ont été mis en place, destinés à développer des garde-fous et ainsi encadrer ces pratiques.

Les Directives volontaires sur la tenure des terres¹³ de l'agence des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation, caractérisées par un processus participatif ouvert à la société civile internationale et une approche basée sur les droits, visent à établir des recommandations aux Etats sur la reconnaissance juridique, l'attribution et l'administration des droits fonciers.

Les Principes sur les investissements agricoles responsables développés par la Banque Mondiale, la FAO, la CNUCED et le FIDA, se concentrent comme leur nom l'indique sur les modalités des investissements privés dans le foncier sans qu'une réflexion soit engagée sur les politiques foncières nécessaires pour encadrer ces pratiques.

Les états membres du G20 doivent soutenir les efforts du Comité sur la Sécurité Alimentaire (CSA) d'encadrer les investissements dans la terre et de renforcer les droits fonciers, particulièrement des populations les plus vulnérables souffrant de la faim. Il est également déterminant que les deux processus en cours ne soient pas déconnectés. Plus particulièrement les principes sur les investissements agricoles responsables ne doivent pas être mis en place, même au travers de projets pilotes, avant l'adoption des directives volontaires de la FAO, seules à même de permettre une définition du cadre législatif et réglementaire nécessaire et préalable à tout investissement.

Les Etats membres du G20 ne doivent pas dissocier ces deux initiatives et réaffirmer la prédominance du CSA pour leur harmonisation comme incité lors de la réunion d'octobre 2010.

Recommandations

- Encourager les processus de réformes agraires au niveau national
- Rappeler les mécanismes existants tels que les principes directeurs de l'OCDE et des Nations Unies à l'attention des multinationales
- Contrôle des investissements des fonds de pension et des entreprises publiques et privées afin de lutter contre les accaparements de terre

¹² http://ccfd-terresolidaire.org/ewb_pages/i/info_2453.php

¹³ Directives volontaires pour la gouvernance responsable de la tenure des terres, des pêches et des forêts, FAO

Agrocarburants : mettre fin à « l'appel d'air », facteur de tensions sur les marchés

Le rapport remis par les organisations internationales (Banque Mondiale, FAO) dans le cadre des travaux du G20 Agricole sur la volatilité des prix revêt une importance toute particulière au sujet des agrocarburants. En effet leur lien avec les tensions sur les marchés des matières premières agricoles est établi.

Pourtant, les solutions que désirent apporter aujourd'hui le G20 agricole ne vont malheureusement pas aussi loin et ne s'attaque pas à cet « eldorado vert » pour de nombreux spéculateurs.

La production d'agrocarburants a en effet un impact direct sur les prix des denrées alimentaires, les mettant en concurrence directe avec les productions agroalimentaires.

John Lipsky (1) le rappelait dès 2008 « *les estimations du FMI indiquent que l'augmentation de la demande pour les biocarburants compte pour 70 dans hausse des prix du maïs et pour 40 % dans le cas du soja* ».

Le développement de ces productions pour reconversion énergétique entraîne également une expansion du modèle agroindustriel, menace à l'agriculture familiale, ainsi que d'importants dégâts environnementaux dus au recours intensif d'engrais et de pesticides et au déplacement des cultures traditionnelles vers des zones plus fragiles. De nombreux accaparements de terre dans les pays du Sud ont également pour finalité la mise en place de cultures pour les agrocarburants destinés à l'exportation.

En se fixant des objectifs ambitieux d'incorporation, de nombreux états membres du G20 ont fortement contribué à leur développement, accentuant ainsi les tensions sur les marchés de denrées agricoles. Il est donc décisif qu'ils s'engagent à mettre fin aux incitations fiscales, à revenir sur les objectifs obligatoires d'incorporation et les ajuster aux capacités de production domestique. Il faut également souhaiter que soient menées des études approfondies avant toute décision sur les mandats flexibles, variant l'incorporation en fonction des prix des marchés, dont l'efficacité n'est pas démontrée.

Recommandations clés

- Mettre fin aux incitations fiscales à la production d'agrocarburants
- Revenir sur les objectifs obligatoires d'incorporation et les ajuster aux capacités de production domestique
- Mettre en place des études approfondies avant toute décision législative sur les mandats flexibles

Privilégier et renforcer le Conseil sur la Sécurité Alimentaire, cadre de gouvernance mondiale des questions agricoles et alimentaires

La réforme du Comité sur la Sécurité Alimentaire de la FAO actée à la fin de l'année 2010 le place désormais comme le lieu incontournable pour la mise en place d'une gouvernance mondiale de l'alimentation.

En associant, au-delà des Etats, l'ensemble des acteurs concernés, des Institutions Internationales à la société civile internationale, le CSA constitue désormais un espace unique pour assurer une coordination des actions, et la cohérence des politiques développées et des décisions prises. Enjeu majeur, puisqu'il s'agit de reconsidérer les modèles et politiques économiques affectant l'agriculture et la sécurité alimentaire.

La réforme a également abouti à la création du Groupe d'experts de haut niveau qui permettra de traiter les décisions fondamentales sur les politiques commerciales, d'investissements foncier, ou de régulation des marchés, non selon la seule approche idéologique mais sur la base d'une synthèse des connaissances scientifiques quant aux conséquences de ces politiques sur la sécurité alimentaire et le droit à l'alimentation.

Il est nécessaire aujourd'hui de poursuivre cette réforme et de renforcer le CSA et ses capacités afin de lui permettre d'être plus réactif. Son rôle central sur toutes les questions relatives à la sécurité alimentaire mondiale doit être réaffirmé et l'ensemble des initiatives entreprises ou encouragées lors du G20, et notamment celles sur les stocks et la tenure des terres, doivent se référer à cet espace de gouvernance, le système onusien garantissant une représentativité des pays du Sud et une coopération effective de l'ensemble des parties prenantes.

Recommandations clés

- Priorité à la finalisation des Directives Volontaires sur la tenure des terres de la FAO avant la mise en place des principes d'investissements responsables (Banque Mondiale, FAO, CNUCED, FIDA)
- Réaffirmer le rôle central du CSA dans la gouvernance mondiale de l'agriculture, et lui donner les moyens techniques et financiers de coordonner les outils de transparence, de communication des données et d'analyse recommandés par les états membres du G20